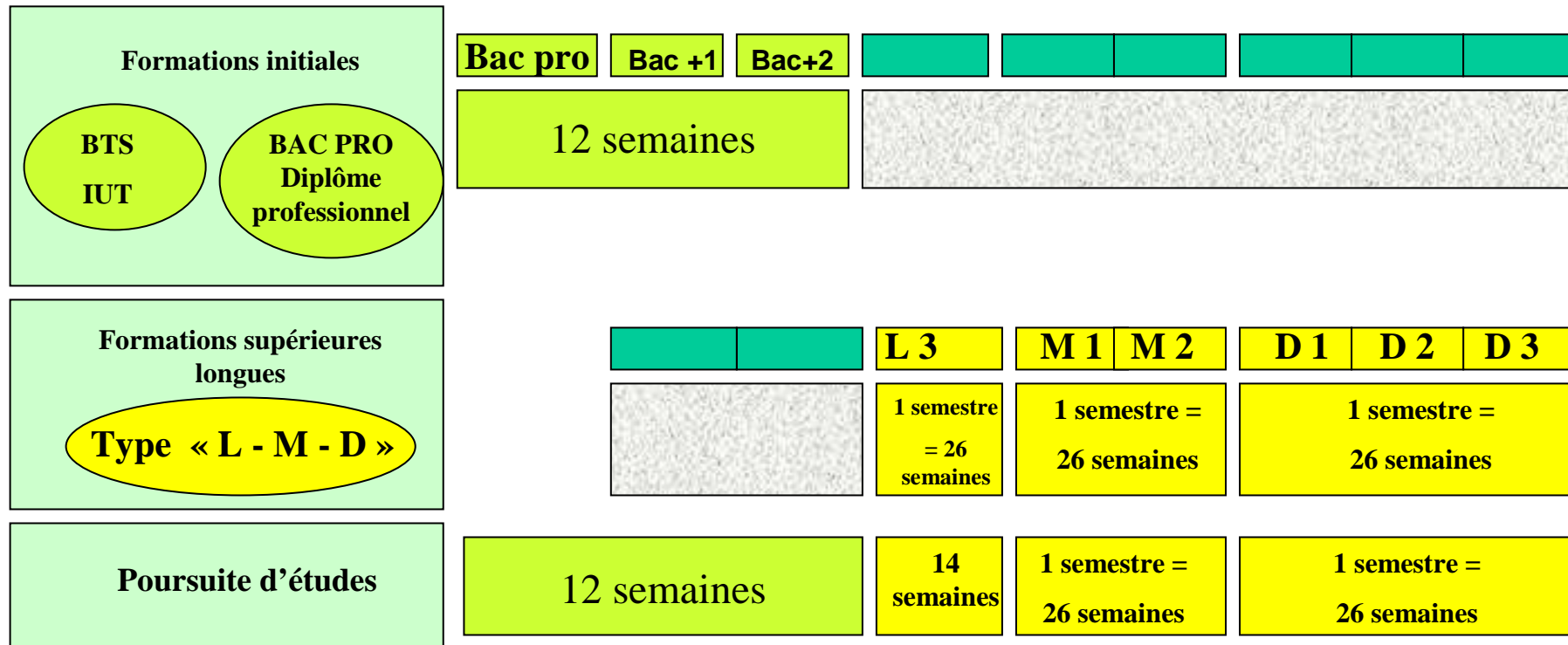


Aide à la Mobilité Internationale « Région Sans Frontières »

Le « crédit - temps à l'étranger »



- Chaque étudiant dispose d'un « **crédit-temps à l'étranger** » personnel de **18 mois maximum réparti** tout au long du cursus de ses études supérieures
- Il lui appartient de l'utiliser aux bons moments de son cursus pour ses projets à l'étranger
- Ce « **crédit-temps à l'étranger** » repose sur les modalités de validation des crédits « ETCS » (système européen de transfert de crédits) dans le cadre du L-M-D
- Il se compose de 3 périodes distinctes, 1 semestre par **période non reportable**, au total 3 semestres maximum pour les étudiants menant un cursus jusqu'au doctorat

Aide à la Mobilité Internationale « Région Sans Frontières »

**Boursiers
d'études
supérieures
et
Doctorants**

Forfait
« départ »
200 €

Forfait lié à la
durée réalisée
75 € par semaine

Aide totale
versée en
une fois

forfait
« départ »

+

forfait lié
à la durée

**Non
Boursiers**

Forfait lié à la durée
réalisée
30 € par semaine